

Élections locales tenues en Géorgie le 2 octobre 2021

Conférence de presse conjointe avec l'OSCE/BIDDH et la délégation du Parlement de l'UE – constatations et conclusions préliminaires

Déclaration de David ERAY, chef de la délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

*Dimanche 3 octobre 2021
15h00 Sheraton Grand Metechi Palace, Tbilissi*

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite à mon tour chaleureusement la bienvenue à cette conférence de presse conjointe de la mission internationale d'observation des élections.

La délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux était composée de dix-huit membres représentant quinze États du Conseil de l'Europe, qui ont observé les élections d'hier dans neuf régions de Géorgie. Au total, nous avons visité quelque 120 bureaux de vote à travers le pays, de leur ouverture à leur fermeture. Nous avons aussi pu suivre les opérations de dépouillement dans un certain nombre de bureaux de vote de Tbilissi et des régions voisines.

Je ne répèterai pas ce que l'ambassadeur Jonsson vient de déclarer concernant les caractéristiques principales de ces élections locales tenues en 2021 en Géorgie. Je ne peux que souscrire aux propos de mes collègues du BIDDH et du Parlement de l'UE : de ce que nous en avons vu, le jour du scrutin s'est dans l'ensemble déroulé dans l'ordre et le calme.

Mis à part quelques irrégularités, concernant notamment l'agencement des isolements et la procédure d'encre des doigts, nos observateurs n'ont noté aucune insuffisance majeure. Certains bureaux de vote urbains, en particulier à Tbilissi, étaient petits par rapport au grand nombre des membres de commission et des observateurs. Cette situation a créé une certaine confusion concernant les rôles divers des agents électoraux, notamment lors du dépouillement. Certains de nos observateurs ont également signalé des violations de la règle des 100 mètres autour des bureaux de vote.

Ainsi qu'il a déjà été noté après de précédentes élections tenues en Géorgie, l'inscription des représentants des partis et des observateurs citoyens – lesquels, à notre avis, représentaient des ONG nationales affiliées à des partis – ne bénéficie pas au rôle des observateurs électoraux indépendants. Nous pensons que ce problème devrait être traité en vue des futures élections.

Comme je l'ai dit, d'un point de vue technique, le scrutin était bien organisé et s'est dans l'ensemble déroulé le calme. Cependant, la bonne administration des élections n'est qu'un aspect de la question.

Pour ce qui concerne le contexte politique de ces élections, notre Congrès ne peut que regretter que ce 2 octobre 2021 ait été une occasion manquée pour la démocratie locale en Géorgie. Le discours selon lequel ces élections étaient un référendum pour ou contre le gouvernement a, dans une large mesure, fait passer les questions locales au second plan. J'irai même jusqu'à dire que, dans ce cas, le scrutin local a été pris en otage par la situation politique globale au niveau national, au détriment de la population géorgienne.

Tant le gouvernement que l'opposition ont leur part de responsabilité à ce sujet. La multiplication des agressions verbales, des discours de haine et des fausses informations sur les réseaux sociaux pendant la campagne indique clairement que bien davantage doit être fait dans un avenir proche pour venir à bout de cette polarisation du paysage politique qui met un frein à la consolidation démocratique et, j'en suis convaincu, déplaît à une majorité écrasante de la population géorgienne. Il est grand temps d'engager un dialogue constructif.

Je conclurai par une observation sur la situation des femmes dans la politique locale. En effet, du point de vue du Congrès, il s'agit là probablement de la seconde occasion manquée des élections d'hier. Comme vous le savez, nous partions d'une situation où un seul des 64 maires de Géorgie était une femme. De nouvelles réglementations ont été adoptées afin de remédier à cette situation et les listes de candidats pour les sièges de conseillers pourvus au scrutin proportionnel devaient aux termes de la loi compter au moins un membre de chaque sexe sur trois.

Cela étant, dans les faits, nous ne pensons pas que cette réglementation conduira à une quelconque amélioration, car les femmes ont souvent été placées en troisième, sixième ou neuvième position sur les listes. Elles n'ont ainsi aucune chance d'être élues au sein des conseils, ce qui est contraire à l'esprit de la nouvelle législation et constitue de surcroît une occasion manquée pour la démocratie locale.

Le jour du scrutin, nous avons pu voir que les commissions de bureau de vote étaient composées de nombreuses femmes, qui ont accompli un travail remarquable en dépit des conditions sanitaires difficiles liées à la pandémie actuelle. Il est grand temps que davantage de femmes participent à la vie politique géorgienne, en particulier au niveau local, et non seulement en tant qu'agents électoraux les jours d'élection, mais aussi en tant que maires et membres des *sakrebulo*s. Elles le méritent !

Je vous remercie de votre attention.